

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-415-1931 Congés

n° 73-415-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 415 du 30/06/1931

Date de publication
22 juin 1931

Date du numéro
30 juin 1931

TEXTE INTÉGRAL

le séjour à la Côte française ces Somalis et dépendances est interdit pendant deux ans, pour compter du 20 septembre 1931, date de sa libération, au nommé Hired Aden.